

L'Unesco aujourd'hui

Unesco today

60^e anniversaire

Quel avenir pour l'Unesco ou quelle Unesco pour l'avenir

L'anniversaire de la création de l'Unesco s'est étendu sur une année, du 16 novembre 2005, anniversaire de la signature de la Convention créant l'Unesco, l'Acte constitutif, au 4 novembre 2006, anniversaire de son entrée en vigueur avec sa ratification par le vingtième Etat membre. Après le groupe de travail du Conseil exécutif sur *l'Unesco au 21^e siècle* qui a eu lieu pendant la mandature de Federico Mayor, l'année anniversaire a vu une reprise des interrogations sur l'Unesco et son devenir, selon deux approches, d'une part une analyse rétrospective, essentiellement interne et en liaison explicite avec les activités 60^e anniversaire, quel avenir pour l'Unesco et d'autre part une réflexion prospective plus indépendante, quelle Unesco pour l'avenir.

L'année de l'anniversaire a été ouverte en toute solennité le 16 novembre dernier par le Directeur général et ses deux prédécesseurs encore vivants, MM. A.M. M'Bow et F. Mayor en présence de nombreuses personnalités. Elle sera clôturée le 8 novembre prochain dans l'intimité avec une fête du personnel, qui doit lui donner un air plus convivial.

L'année de l'anniversaire a donc été mise à profit pour conduire une série de réflexions sur le passé de l'Organi-

sation au travers de nombreuses activités visant à mieux asseoir l'avenir sur une évaluation de ce qui a été fait. Lancé par le Secteur des Sciences sociales et humaines en novembre 2004 et poursuivi tout au long de 2005, le Forum de réflexion *Quelle UNESCO pour l'avenir ?* a été nourri de questionnements sur les réponses possibles de l'Unesco face aux enjeux planétaires. Les interventions des seize personnalités qui ont participé à ce Forum, internationalement reconnues et d'horizons divers*, ont été réunies dans une publication du Secteur des sciences sociales et humaines**. Nous présentons ci-après quelques points forts de l'introduction à cet ouvrage rédigée par M. Pierre Sané, Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines.

* Jacques Attali, Robert Badinter, Boutros Boutros-Ghali, Souleymane Bachir Diagne, Fatma Haddad-Chamakh, Ping Huang, Alfred Jacquard, Randolph Kent, Yersu Kim, Achille Mbembé, Edgard Morin, Hisashi Owada, Miguel Rojas-Mix, Carolina Rosetti Gallardo, Ghassan Salamé, Tu Weiming.

** *Quelle UNESCO pour l'avenir ? Forum de réflexion*, préface du Directeur général, suivi de la réédition de *l'UNESCO en projet, 1942-1946, Un témoignage personnel* de Frank Richard Cowell, ancien Secrétaire général de la Commission nationale du Royaume-Uni, UNESCO 2006, 192 +35 pages, versions française et anglaise.

I. Quel avenir pour l'Unesco ?

Le 16 novembre 2005 a débuté un colloque international, *60 ans d'histoire de l'Unesco*, qui a lancé le projet d'histoire de l'Unesco. Un Comité scientifique international, qui s'est réuni en juin dernier, a été constitué pour piloter l'évolution jusqu'en 2010 de ce projet qui fait appel au concours d'historiens de toutes les régions du monde. Il s'agit d'interpréter le passé non depuis l'intérieur, mais selon des points variés venus de l'extérieur.

Convergeant vers ce projet, plusieurs activités ont visé une approche interne de ce même passé. **L'AAFU et son Club Histoire**, qui ont initié cette réflexion, continuent à y jouer un rôle important. Une table ronde *Les anciens fonctionnaires témoignent* a été organisée pendant le Colloque de novembre. Nous avons aussi, comme contribution à cet anniversaire, mis en chantier la rédaction d'un recueil de souvenirs-témoignages, *L'Unesco racontée par ses anciens* à paraître très prochainement.

Sur l'initiative de Jens Boel, chef archiviste, et avec le soutien de l'AAFU, a été lancé le **projet d'archives orales de l'Unesco**. Les premiers témoignages ont été recueillis en septembre.

Toujours dans le cadre des manifestations de l'année anniversaire, a eu lieu, en décembre 2005, la remise du Prix René Maheu pour la fonction publique internationale, accordé pour 2005 à la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA). Sous cet égide, le Syndicat du personnel de l'Unesco (STU) a organisé le **colloque « 50 ans après : représenter les fonctionnaires internationaux**. Les anciens fonctionnaires y ont été représentés par Georges Kutukdjian, vice-président de l'AAFU et Witold Zyss, président de la FAAFI.

LIEN a fidèlement rendu compte de toutes ces activités.

Tout au long de l'année anniversaire le Bureau d'information du public (BPI) a organisé un cycle de débats sur les activités passées, **60 minutes pour convaincre**. Les soixante semaines qui séparent le 5 septembre 2005 du 4 novembre 2006 auront ainsi permis de passer en revue, pendant 60 minutes tous les mardis, 60 thèmes au cœur des priorités et des préoccupations de l'Unesco et de parcourir les principales réalisations de l'Unesco, avec l'idée que chacune ne prenait son sens qu'au regard du caractère global de la mission de l'Organisation. Cet exercice interne visait, par sa durée, à rendre plus manifeste aux yeux de tous la complexité de la visée d'ensemble de l'Unesco.

D'une façon générale, chaque session de *60 minutes pour convaincre* a été confiée à une équipe chargée de présenter un thème selon une triple perspective : le bilan, (ce qui a été fait au cours de ces soixante années), l'actualité (quelle est la problématique actuelle ?) et la pertinence (pourquoi l'Unesco ?). Chaque thème a donné lieu à une fiche de deux pages préparée par BPI et publiée sur Intranet. Le débat public de soixante minutes réunit plusieurs intervenants, tantôt de l'intérieur tantôt des personnalités de l'extérieur. La participation est très variable allant de quelques dizaines à

une centaine de personnes, membres du personnel de l'Organisation ou des délégations permanentes. Les débats ont parfois donné lieu à un compte-rendu.

Les sujets, très variés, ont cherché à couvrir l'ensemble des activités et ont été programmés, dans la mesure du possible, en liaison avec l'actualité de la semaine ou du mois à l'Unesco. Le cycle, commencé le mardi 6 septembre 2005 par le thème *Éducation pour tous*, se terminera le mardi 31 octobre 2006 avec *Vers des sociétés du savoir*. Parmi les thèmes de cette programmation citons, à titre d'exemple, *concepts fondateurs de l'Unesco*, (programmé en novembre 2005), *le patrimoine immatériel, le patrimoine mondial de l'humanité, la gestion de l'eau, liberté de l'information et de la presse, le service public international, archives et droits de l'homme, bioéthique*, etc. En somme un long effort de réexamen sur les défis

qu'a affrontés et que devra affronter l'Unesco, et qui à la veille du lancement d'une nouvelle stratégie à moyen terme 2008-2013, devrait permettre de vérifier la compréhension du passé et de la faire mieux partager au sein de l'Organisation. Une évaluation globale de cet exercice est en cours et le cas échéant, ce cycle, sous une forme ou une autre, pourrait être continué.

Présenter un thème selon une triple perspective : le bilan, (ce qui a été fait au cours de ces soixante années). L'actualité (quelle est la problématique actuelle ?). La pertinence (pourquoi l'Unesco ?).

II. Quelle UNESCO pour l'avenir ?

(extraits de l'introduction de Pierre Sané)

« [...] *Quelle UNESCO pour l'avenir ?* procède avant tout d'une réflexion sur les tendances et les discontinuités possibles, sur les « scénarios d'avenir » et sur « quelle UNESCO ? » en tant qu'acteur pouvant influencer sur ces processus de transformation globale. Ainsi « *Quelle UNESCO pour l'avenir ?* » est un questionnement sur la ou les réponses possibles de l'UNESCO face à la montée des enjeux planétaires. En d'autres termes, quel peut être le rôle de notre Organisation dans le système des Nations Unies et sa contribution à la résolution des enjeux du XXI^e siècle ? [...] *Quelle relation entre les domaines de compétence et les fonctions de l'Organisation ? Quelles modalités pour atteindre effectivement les populations les plus vulnérables dans le cadre d'une coopération intellectuelle digne de ce nom ? Car, quel que soit l'avenir, nous avons à établir le profil d'une organisation qui nous permette non seulement de parer aux menaces croissantes qui pèsent sur les populations mais aussi de répondre aux attentes et espoirs de celles qui sont les plus vulnérables.* Car l'UNESCO devra aussi contribuer

à construire l'avenir qui se profile dans ces attentes et ces espoirs.

Il existe, je pense, un sentiment généralement répandu au sein du système des Nations Unies de la nécessité d'un réajustement de l'ensemble, devenu inadapté ou moins bien adapté au monde tel qu'il est et, surtout, tel qu'il pourrait être demain. [...] Il y a eu des ajustements, certes, mais il serait exagéré de dire qu'ils ont suscité des réformes en profondeur et surtout à la hauteur des nouveaux défis, alors que de 1945 à 2006, c'est en fait toute la physionomie du monde qui s'est profondément modifiée. En effet, aujourd'hui, le monde est tellement différent de celui de 1945 que nous pourrions presque imaginer avoir changé de planète. Mais quel sera le monde dans 60 ans, en 2066 ? Quel sera le monde en 2100 ? Il serait bien imprudent de répondre de façon catégorique à ces questions, mais impardonnable de ne pas se demander quelle action nous devons prendre pour faire en sorte que le monde de 2066 se rapproche de nos idéaux. C'est cela le sujet du débat.

Des tensions à résoudre

Ce rôle et ces actions sont, bien entendu, conditionnés par la résolution – ou non – des tensions résultant de l'histoire de l'Organisation et du contexte créé par l'évolution des relations internationales. Certaines de ces tensions sont, à mon sens, constitutives de l'UNESCO depuis sa création.

La première tension pourrait être ainsi formulée : est-ce qu'**une institution intergouvernementale est compatible avec des missions telles que la promotion impartiale de la démocratie, la défense universelle des droits de l'homme, la paix juste et durable, etc.** ? Comme on le sait, l'un des ancêtres de l'UNESCO, l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), était une structure non gouvernementale qui regroupait, à Paris, intellectuels, scientifiques, artistes et philosophes. [...]

Une autre grande tension qui sous-tend toute l'Organisation **oppose la mission de coopération intellectuelle internationale à la mission de renforcement des capacités à différentes échelles.** À l'origine, l'UNESCO est une organisation intergouvernementale de coopération intellectuelle, destinée à dépasser les déchirures causées par la seconde guerre mondiale. Il s'agit alors de reconstruire un monde de paix sur les cendres et les ruines de la guerre à travers la coopération intellectuelle, culturelle et scientifique, au moment où la décolonisation des années soixante va souligner la difficulté de mettre en œuvre une participation pleine et entière au mouvement de coopération intellectuelle et scientifique lorsque les capacités intellectuelles et scientifiques ne sont pas développées à un niveau équivalent dans de nombreux pays. C'est ainsi que l'UNESCO orientera une bonne partie de ses ressources vers le développement des capacités. Seulement, avons-nous peut-être eu l'illusion que le développement de ces capacités allait être uniquement l'histoire d'une génération ? Ce ne fut pas le cas. De plus, la croissance démographique nous indique que cela risque de prendre beaucoup de temps et, entre-temps, c'est la coopération intellectuelle qui souffre au niveau international.

La coopération intellectuelle est ainsi doublement retardée : du fait de l'inégalité entre les nations – inégalité qui se creuse au lieu de se réduire – et du fait de la structure intergouvernementale elle-même qui crée des tensions politiques autour de débats sur des sujets tels que la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité. Ce sont des défis que l'Organisation doit nécessairement relever jour après jour si nous voulons participer à la construction de l'avenir et avoir nous-mêmes un avenir.

La coopération intellectuelle est ainsi doublement retardée : du fait de l'inégalité entre les nations – inégalité qui se creuse au lieu de se réduire – et du fait de la structure intergouvernementale elle-même qui crée des tensions politiques autour de débats sur des sujets tels que la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité. Ce sont des défis que l'Organisation doit nécessairement relever jour après jour si nous voulons participer à la construction de l'avenir et avoir nous-mêmes un avenir.

Une tension plus récente, appelée à s'inscrire dans la nouvelle configuration des relations internationales, **résulte de la montée en puissance du régionalisme et des organisations d'intégration et de coopération régionales.** [...] Les implications de ce multilatéralisme régional naissant n'ont pas encore été pleinement intégrées dans la réflexion sur l'avenir des Nations Unies et de l'UNESCO. Or, elles pourraient à terme constituer un facteur influent dans la trajectoire des Nations Unies.

[...] Une organisation telle que l'UNESCO, conçue et développée sur les ruines d'une guerre interétatique mondiale, est-elle adaptée pour répondre aux défis posés par les nouvelles guerres intra-étatiques sous les formes si diverses qu'elles revêtent aujourd'hui ? Comment soutenir en même temps la « féconde diversité des cultures », libérée par la fin de l'aventure coloniale, et le nécessaire universalisme des valeurs fondatrices de l'ordre mondial de 1945 ? De même, une telle organisation est-elle apte à répondre au défi posé par la plus violente et la plus meurtrière des guerres, celle qui

Nous proposons toujours des réformes sur la base d'une analyse statique d'une réalité qui appartient déjà au passé.

tue en silence 35 000 enfants par jour dans le monde, la guerre de l'extrême pauvreté ?

Certes l'UNESCO a pu jadis fournir aux États un lieu d'exutoire et de résolution des tensions issues de la guerre froide, mais cette mission est aujourd'hui achevée, non seulement parce que les États « en guerre froide » d'hier ont aujourd'hui des intérêts communs, mais surtout parce que les guerres ont changé de nature, ce qui soulève des défis chaque fois inédits et exige des réponses totalement différentes.

Tout se passe comme si nous n'avions pas collectivement mesuré le changement de tempo du monde dont la pulsation est de plus en plus rapide. Nous proposons toujours des réformes sur la base d'une analyse statique d'une réalité qui appartient déjà au passé au moment où nous procédons au changement, un peu comme une grammaire qui chercherait à enserrer une langue trop vivante et changeante dans un ensemble de règles déjà tombées en désuétude.

La question du développement nous offre un cas à méditer. Au moment où le développement, devenu tour à tour humain et durable, est confortablement installé dans notre maison, n'est-il pas déjà devenu obsolète ? Comment en effet parler de développement dans le contexte d'un monde globalisé sans craindre le non-sens ? Un développement ne peut être assis que sur une base nationale et la mondialisation se joue des frontières. Comment allons-nous résoudre cette contradiction ? »

Pierre Sané